



**Décision prise dans le cadre de la délégation
du conseil d'administration,**

LA PRESIDENTE,

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection de la présidente de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 portant délégation à la Présidente,

DECIDE

Article 1

Les tarifs de l'ENSIC sont fixés conformément à l'annexe jointe.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux de l'ENSIC et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 10 septembre 2024



Hélène BOULANGER

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

12 SEP. 2024

TARIFS APPLICABLES À L'ENSIC

FORUM EMPLOI ENSIC

Forfait stand entreprise - incluant 4 participants	1 000€ TTC
Forfait stand PME (non rattachée à un groupe) - incluant 2 participants	600€ TTC
Forfait par participant supplémentaire	50€ TTC
Forfait Stand Entreprise - Format 100% virtuel	200€ TTC

ETUDIANTS

TOEIC [Test of English for International Communication]	Tarif voté en Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine en date du 13/12/22 - Annexe 17
20 heures de Cours de Français Langue Etrangère	100 € TTC par étudiant

LOCATIONS DE SALLES SPECIFIQUES

Salle de Travaux Pratiques	6.60€ TTC/heure/élève
Salle Informatique	1.10€ TCC/heure/élève

EQUIPEMENTS

Badge d'accès aux locaux	15.60€ TTC
Vaisselle détériorée	15€ TTC
Remplacement de la carte d'étudiant	Tarif voté en Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine en date du 11/07/22 - Annexe 10 -> 10€ TTC

UTILISATION D EQUIPEMENTS ET PRESTATIONS DE TRAVAUX PRATIQUES

Phase saline pour ELA/300 50L	309.34€ TTC
Phase polymère pour ELA/3000 30L	216€ TTC
Analyse par titreur Karlfisher	42€ TTC

FRAIS DE SERVICE POUR ENTITE HEBERGEE

(Prestations de service rendus par les personnels de l'ENSIC et mise à disposition d'équipements)	11.87€/m²
---	-----------